



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE KIN-BALL QUÉBEC
TENUE À BROMONT
DIMANCHE LE 10 SEPTEMBRE 2023, À 11H15**

1 Ouverture de l'assemblée

Résolution	AGA-230910-1
Il est résolu d'ouvrir l'assemblée à 11h25.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

2 Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Résolution	AGA-230910-2
Il est résolu que Charles-Henri Parent soit président de l'assemblée. Il est résolu que Anne-Gabrielle Nolet soit secrétaire de l'assemblée.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

3 Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Résolution	AGA-230910-3
Il est constaté que la convocation a été envoyée par courriel le 30 août 2023, soit plus de 10 jours avant la tenue de l'assemblée.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

4 Vérification des présences et du quorum

Résolution	AGA-230910-4
Il est constaté qu'il y a quorum pour l'assemblée, puisque des délégués d'au moins deux des membres politiques sont présents.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

Membre politique	Délégués
Association régionale de Kin-Ball de Beauce-Amiante	
Association régionale de Kin-Ball de l'Estrie	Mélissa Hamel
Association régionale de Kin-Ball de Lanaudière	Sonya Malo Marie-Christine Lalonde
Association régionale de Kin-Ball des Laurentides	Justine Therrien Jean-Daniel Goulet
Association régionale de Kin-Ball de Laval	
Association régionale de Kin-Ball de Montréal	
Association régionale de Kin-Ball de l'Outaouais	
Association régionale de Kin-Ball de Québec-Appalaches	Brittanie Guay Christian Hamel
Kin-Ball Richelieu-Yamaska	
Association régionale de Kin-Ball de la Rive-sud	
Association régionale de Kin-Ball du Sud-Ouest	
Kin-Ball Québec (membres du conseil d'administration)	Claudia Doyon Anne-Gabrielle Nolet Antoine Molleur-Langevin

	Marc-Édouard Larose
Observateurs	Marc-André de la Garde, DG de KBQ Charles-Henri Parent Véronique Yvon, ARKB du Sud-Ouest Charlotte Vincent, ARKB du Sud-Ouest Maryse Vaillancourt, ARKB de Lanaudière Benjamin Latreille, ARKB des Laurentides Annie Lauzon, ARKB des Laurentides

5 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution	AGA-230910-5
Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'envoyé dans l'avis de convocation.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

6 Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 28 août 2022

Résolution	AGA-230910-6
Il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA tenue le 28 août 2022 tel que présenté.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

7 Dépôt du rapport du président

Marc-Édouard Larose, vice-président de Kin-Ball Québec, présente le rapport du président en l'absence de François Bégin, président.

8 Dépôt du rapport annuel d'activités

Marc-André de la Garde, directeur général de Kin-Ball Québec, présente le rapport d'activités annuel.

9 Dépôt du rapport financier

Marc-André de la Garde, directeur général de Kin-Ball Québec, présente le rapport financier ainsi que les états financiers 2022-2023, produits à la suite de la mission d'examen de l'auditeur et adoptés par le conseil d'administration.

10 Nomination de l'auditeur pour la prochaine année

Résolution	AGA-230910-7
Il est résolu de nommer la firme Audet, Beaudoin et Girard, comptables agréés S.E.N.C.R.L. comme auditeur pour l'exercice 2023-2024.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

11 Ratification des actes posés par les administrateurs

Résolution	AGA-230910-8
Il est résolu de ratifier les actes posés par les administrateurs durant la dernière année.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

12 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Résolution	AGA-230910-9
Il est résolu que Marc-André de la Garde soit président d'élection. Il est résolu que Claudia Doyon soit secrétaire d'élection.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

13 Élection : postes d'administrateurs #1, #3 et #5

Selon les règlements généraux de Kin-Ball Québec, trois (3) postes d'administrateurs avec des mandats de deux (2) ans sont à combler pour cette année.

Les postes à combler sont donc les suivants :

- Administrateur #1 (mandat terminant en 2025)
- Administrateur #3 (mandat terminant en 2025)
- Administrateur #5 (mandat terminant en 2025)

Le comité de nomination recommande les trois (3) candidatures reçues dans le délai prescrit par les règlements généraux. Les trois (3) candidats sont élus à l'unanimité.

Résolution	AGA-230910-10
Il est résolu d'octroyer les postes d'administrateur suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Anne-Gabrielle Nolet : Administratrice #1 (2025) • Charles-Henri Parent : Administrateur #3 (2025) • Antoine Molleur-Langevin : Administrateur #5 (2025) 	Il est proposé et accepté à l'unanimité

14 Divers

N/A

15 Clôture de l'assemblée

Résolution	AGA-230910-11
Il est résolu de lever l'assemblée à 12h35.	Il est proposé et accepté à l'unanimité

Marc-E. Larose

 Le Vice-Président



 La Secrétaire